

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL VIII.

MONTREAL, 16 JUILLET 1898.

No. 182

SOMMAIRE :

L'horizon Politique; *Vieux-Rouge* — L'Odyssée d'un Marmiton, (A SUIVRE) *Franc* — Une épidémie — Une poésie canadienne; ŒUVRE DU R. P. LOUIS LALANDE — Les bienfaits du Christianisme — Prêtres et députés — La petite république — Polémique — No. 44,574, *Jean de Bonnefon* — La fête française du 14 juillet; Sa célébration, *Max* — FEUILLETON: De toute son âme, *René Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons, le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet.

L'HORIZON POLITIQUE

Le ciel devient de plus en plus sombre, et les nuages noirs s'amoncellent autour du gouvernement fédéral, dont le chef est Joseph-Israel Tarte, et qui possède une cinquième roue que l'on a décorée du titre de Sir Wilfrid Laurier. Il est évident aujourd'hui que tout le tapage que l'on a fait autour du nom de l'hon. premier-ministre ostensible était de la frime. Les faiseurs du parti soi-disant libéral ont employé ce drapeau pour s'emparer des vieilles forteresses et reprendre encore une fois l'ascendant néfaste qu'ils ont exercé sur la population franco-canadienne pendant trente années.

Les conservateurs, pressentant que leur règne ne pouvait plus durer, ont imaginé de faire entrer un des leurs dans les rangs du parti libéral, et le chef, dans sa naïveté angélique, l'a gobé comme un sauveur.

Or, il est évident aujourd'hui, aux yeux de tous les hommes de bons sens, qu'il n'a rien sauvé du tout, si ce n'est la caisse.

Après avoir capté la confiance du Pre-

mier-Ministre, il s'est insinué dans ses bottes, et il commande en maître en tout et partout.

Gueux avant les élections (c'est lui-même qui l'a dit sous serment) Joseph-Israel vit aujourd'hui comme un millionnaire; achète un journal qu'il paye \$30,000; il achète des presses, il acquiert des machines à composer qui coûtent fort cher, il loue l'immeuble de M. Beaugrand sur la rue St Gabriel, il y installe des presses, le remplit de matériel d'imprimerie; il fait des réparations de \$15,000 à \$20,000 dans les bureaux de la *Patrie* sans compter les équipages, le Gris Pommelé, les chaloupes, les parties de chasse et de pêche, les Pulman quand Louis-Joseph va à Québec ou en revient, etc., etc., et tout cela avec un salaire de \$7000 par année.

Vraiment, la multiplication biblique des pains était une misère à côté de tout cela.

On est loin du temps où Papa Tarte demandait à son fiston de garder une couple de piastres pour remplir la tinette au lard familiale le samedi.

Et dire aujourd'hui que c'est là l'homme qui représente les idées libérales!

Quelle déchéance!

VIEUX ROUGE.

L'Odysee d'un Marmiton

COMMENT ON DEVIENT EVEQUE

Le héros dont nous allons raconter les aventures naquit à Paris le 24 janvier, en l'an de grâce 1854, de Joseph-René Villa'tte et Marie-Antoinette Chauvin, et fut baptisé au nom de Joseph-René. De bonne heure, il manifesta des sentiments onctueux et une vocation décidée pour les ordres religieux, qui ne s'est jamais démentie d'ailleurs, au cours d'une carrière mouvementée. Les moyens pécuniaires de l'auteur de

ses jours ne lui permirent pas cependant de faire les études nécessaires pour décrocher la timbale qu'il convoitait, et à l'âge de dix-neuf ans il était obligé, comme tous les français qui n'étaient pas séminaristes, de tirer au sort. Ce tirage ne lui fut pas favorable, et on l'envoya en garnison dans une ville sur la frontière belge.

Dégoûté du service militaire au bout de quatre ou cinq mois, il sauta un beau matin la ligne qui sépare la France et la Belgique et se rendit à Bruxelles, où il s'engagea pour badigeonner les murs et faire de la peinture en bâtiments. Dans l'exercice de ce nouvel état il rencontra un jeune garçon d'origine suisse, qui portait le nom de François et en fit son camarade. Le métier pouvait à peine nourrir son homme, et l'envie lui prit soudain de tenter fortune dans un champ plus vaste, où son ambition pourrait être satisfaite, et où il lui serait permis d'arriver plus vite aux hautes positions qu'il ambitionnait.

Nanti de lettres de recommandation d'un personnage ecclésiastique bien gradé dans la hiérarchie — son parent — il s'embarque pour l'Amérique et atterrit sans encombre dans notre bonne ville de Montréal. C'était en 1876. A l'exemple de la plupart des Français qui arrivent au Canada, son premier soin fut de se présenter dans une grande institution religieuse de Montréal, où, grâce aux bons certificats qu'il possédait, on lui donna le gîte et le couvert, et quelques sous par-ci par-là, en échange des services qu'il rendait à la maison en qualité de marmiton et de commissionnaire de la maison.

Au bout de cinq ou six mois, fatigué du métier, il prenait la route de Buckingham, et rencontra le révérend père Michel, vieux prêtre français qui desservait cette paroisse. Après avoir exposé au curé les motifs de sa visite et lui avoir demandé du travail pour gagner son pain, ce dernier lui conseilla de se rendre à la Lièvre, c'est-à-dire 45 milles plus loin, en ajoutant que le missionnaire de l'endroit lui donnerait du travail qui lui permettrait de manger. En même temps, il lui indiqua la route à suivre

Vilatte partit à pied en plein cœur d'hiver et suivit le cours de la Lièvre jusqu'à la maison, habitée par le missionnaire.

Il fut reçu à bras ouverts et entra immédiatement exerçant en service les fonctions de bedeau, enfant de chœur, servaut de messe, fossoyeur, jardinier, etc., etc. Après six ou sept mois de séjour à la Lièvre, il reçut avis que sa grand'mère venait de décéder, et l'instituait son légataire universel. La fortune de la vieille dame était évaluée à une quinzaine de mille francs. Il passa en Belgique, car il ne pouvait rentrer dans son pays, sous peine d'être arrêté comme déserteur et dirigé sur l'Algérie où il aurait broyé des cailloux pendant cinq ans. Par l'entremise d'un notaire belge, il obtint la plus forte partie de l'héritage, environ 12,000 francs en très peu de temps.

Son premier soin, en touchant cet argent, fut de s'acheter des habits, une montre, des breloques, divers bibelots pour sa promise qu'il avait laissée au Canada, un fusil à répétition, un chien de chasse, d'engager François, son ancien copain, comme domestique; celui-ci le suivait partout.

Il revint au Canada par la route d'Anvers à Liverpool. A bord du traversier se trouvait un Français bien connu à Montréal, qui se rendait à New-York avec les épaves d'une fortune qu'il avait perdue en France. Ce dernier, voyant ce grand seigneur suivi d'un domestique qui se promenait sur le pont, l'aborda un jour et fit sa connaissance. Il lui demanda son nom.

— Je m'appelle Joseph-René Vilatte; je suis grand propriétaire de terrains à la Lièvre, dans la province de Québec, et je vous engagerais fortement à vous rendre au Canada, au lieu d'aller à New-York. Chez nous, tout le monde parle français, tandis qu'à New-York, vous ne rencontrez que des Américains, des Anglais et des Allemands, et tout ce monde ne parle que l'anglais. Dans tous les cas, si vous décidez de venir, je vous invite à la Lièvre. Vous verrez mon domaine, et peut-être élirez-vous domicile avec moi.

On convint de se rencontrer au Canada si les circonstances le permettait et chacun prit son

côté. Après avoir passé dix jours New-York, la nouvelle connaissance de Vilatte prit le parti de venir tenter la fortune ici, et se rendit à Buckingham, qui se trouve être la station de chemin de fer la plus rapprochée de la Lièvre. Il s'adressa d'abord au curé.

— Qu'est-ce que vous voulez? demanda celui-ci d'une manière brusque.

— Monsieur le curé je désirerais avoir quelques renseignements....

— Je n'ai pas le temps. Vous êtes français?

— Oui monsieur, et je désirais m'établir dans le pays.

— Hum! Des Français, ici il y en a déjà trop. Enfin! Avez-vous de l'argent?

— Oui, j'ai quelques moyens.

— Cent piastres, deux cent piastre?

— Plus que cela.

— Cinq cent prastre?

— J'ai à peu près \$3,500.

— Donnez-vous donc la peine de vous asseoir. Vous désirez savoir?

— Je voulais simplement vous demander de m'indiquer le chemin de la Lièvre. Je connais là M. Vilatte et je voudrais m'y rendre le plus tôt possible.

— Vous tombez bien. Il y a quelques jeunes gens qui partent demain matin pour se rendre à la Mission et ils vous conduiront.

— Merci, monsieur le curé.

— A présent, mon ami, je dois vous dire que si vous avez de l'argent, vous pouvez gagner largement votre vie dans ce pays. Je vous souhaite bonne chance.

— Bonjour, monsieur le curé.

.....

Les environs de la Lièvre forment un des plus jolis endroits du Canada; le terrain est fertile et ne demande que la culture pour donner une grande production. Tous ces avantages déterminèrent notre étranger à s'y fixer, et il forma une société avec Vilatte pour une exploitation agricole. Ce dernier attendait de France le résidu de son héritage, et l'ambiguïté des lettres du notaire permettait de croire que c'était une somme considérable.

Dans ces circonstances, le nouvel arrivé offrit

de faire les avances nécessaires et de se rembourser lorsque Vilatte toucherait son héritage.

On acheta quatre lots de cent acres chacun, des bestiaux des instruments, et l'exploitation fut poussée avec une telle vigueur qu'au bout de sept à huit mois le capital disponible était mangé. L'associé de Villate réclamait de ce dernier l'exécution de ses engagements, mais il refusa carrément.

— Vous savez dit-il, je n'aime pas la vie de colon, et je vais retourner à la ville. D'ailleurs j'ai toujours eu un penchant pour la vocation religieuse, je vais me mettre dans les ordres et me faire ordonner prêtre.

— Mais vous ne savez pas lire.

— Oh ! ça ne tire pas à conséquence dans ce pays-ci.

FRANC.

A suivre.

DEMAIN COMME AUJOURD'HUI

Le BAUME RHUMAL sera le remède le plus efficace contre les affections de la gorge et des poumons. 182-87

On dit que l'hon. C. A. Geoffrion a déclaré qu'il était parfaitement satisfait de la nomination de M. Achille Dorion comme juge de la Cour de Circuit.

Une epidemie

Le *Moniteur du Commerce* a publié dans son dernier numéro un article remarquable sur les "Fabriques d'avocats." Nous le reproduisons sans commentaires, car il semble avoir été écrit pour l'ancien *Canada-Revue*. Reste à savoir si le *Moniteur* recevra une condamnation épiscopale pour le punir de son audace.

On annonce qu'une quarantaine de nouveaux avocats viennent d'être admis à la pratique de la docte profession. Quarante avocats tous frais

et d'un coup ! — Ce n'est pas le Barreau que nous plaignons ; tant pis pour lui si ses rangs pour combattre la bonne cause deviennent trop serrés ; il verra nécessairement des écrasements et des ruines. C'est la société en général, c'est l'agriculture, c'est l'industrie, c'est le commerce qui sont à plaindre aujourd'hui avec nos usines universitaires qui leur déversent chaque année tout comme les manufactures de cotonnades et d'épices, plus de marchandises qu'elles n'en peuvent légitimement utiliser.

On connaît le principe économique qui veut que la valeur de la marchandise soit en raison de l'offre et de la demande. Or, dans la situation matérielle présente du pays, on se demande s'il est nécessaire que les manufactures spéciales doivent lui fournir autant d'avocats.

Un grand danger se présente pour cette marchandise particulière, comme il s'en est présenté un qui n'est pas encore disparu, pour la fabrication des fromages ; c'est que, dans leur ardeur à fournir le marché, les fabricants, pour réaliser des fonds le plus vite possible sacrifient la qualité à la quantité. Plus la quantité d'une marchandise, même la plus utile, dépasse la somme des besoins courants d'un marché, plus la valeur d'un surplus fabriqué de cette marchandise est dépréciée. C'est parce que cette loi est mal observée que l'on voit parfois des pièces de coton d'une valeur réelle de 15c la verge offertes à certaines époques au prix de 3c. Ainsi en sera-t-il du prix d'une partie de ces jeunes gens que les manufactures viennent de lancer sur le marché.

Et puis il y a un autre mal à signaler : Qu'on se figure donc un peu la désolation de ce brave cultivateur qui s'est saigné à blanc avec sa famille pendant huit ans d'abord pour payer à son gars un cours d'études classiques, puis trois ans d'études soi-disant universitaires pendant lesquelles le gosse a fait partie de tous les clubs politiques imaginables où parfois on cultive l'art de la gueulade et des manifestations tapageuses, et qui, une fois cette corvée terminée, se trouve en face d'un fruit sec cherchant, faute de clientèle suffisante pour payer sa maîtresse de pension et son tailleur, une position à \$6 par se-

maine dans un bureau de journal, ou comme mécanicien de moute-charge dans un édifice public ou de commis aux recettes sur les quais ou à la douane, ou même de facteur de la poste.

Plus que jamais notre société canadienne-française est menacée d'une épidémie de gens de professions libérales. Tout ce monde a pourtant droit au travail et à la vie. Trop d'avocats supposent beaucoup de chicanes et de divisions intestines chez un peuple; beaucoup de divisions intestines supposent beaucoup de décadence morale et matérielle et l'absorption d'une race par une autre à courte échéance.

Ce n'est pas par antipathie contre les avocats que les lignes qui précèdent ont été écrites, mais bien dans le but de signaler à ceux qui se sont arrogé le devoir exclusif d'instruire notre jeunesse, la croissance constante d'un mal réel.

Nous leur dirons: "Vous réclamez le droit exclusif de former le cœur et l'esprit de notre jeunesse, soit, mais au moins donnez nous en pour notre argent; nous n'en demandons pas plus."

Nous diront à ceux qui veulent envoyer leurs fils dans les collèges classiques: "Avant de prendre une décision, songez un peu, et comptez le nombre de déclassés que l'on coudoie aujourd'hui."

Ce qu'il nous faut tout spécialement aujourd'hui, ce sont des colons, des agriculteurs surtout, et des gens de métier. Avec eux il y aura toujours assez de prolétaires malheureusement. Et si l'on ajoute à ces derniers les prolétaires nouveaux des professions libérales, qu'advient-il bientôt?

UNE POESIE "CANADIENNE"

ŒUVRE DU R. P. LOUIS LALANDE

Lors des fêtes jubilaires chez les Jésuites, la *Presse* a publié les vers du rev. Père Lalande, sans doute pour lui jouer un mauvais tour. Nous reproduisons l'article de la *Presse in extenso* en soulignant les endroits saillants de la poésie.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en

leur donnant le texte des principaux passages de la poésie composée par le R. P. Louis Lalande, à l'occasion des fêtes jubilaires et lue au grand dîner.

Le R. P. a lu lui-même sa poésie d'une voix vibrante, et ses vers ont créé une profonde impression dans l'auditoire distingué qui l'écoutait attentivement.

L'ode du R. P. avait pour titre: "*Ce qu'on dit aux jeunes quand on est ancien.*" Au début, le poète y rappelle le souvenir d'une soirée au bord du St Laurent. En voici quelques fragments:

Sept heures. C'est la fin d'une belle journée,
C'est encor le printemps, et pourtant c'est l'été.
L'horizon se brunit et sur l'onde veinée,
Un frémissement court par le flot argenté,
Quelques barques: points blancs dans la nappe
[profonde]

Tout près, un flu canot mire sa voile blonde
Dans la vague moirée aux reflets de satin.
Un vieillard à la barre: il est de grande taille,
Son habit est de toile et son chapeau de paille!!

Il songe. Auprès de lui...
Un enfant à l'œil noir, curieux et mutin,
Le pied nu sur le bord, à l'avant il se penche.
Trempe aux flots purs son bras dépouillé de sa
[manche.]

Puis, vite, fatigué de jouer avec l'eau
Fase comme au matin jaserait un oiseau

— Voyez donc, grand'papa, des étoiles dans l'eau!
Les étoiles pourtant, ça brille au ciel, là-haut...

Le vieux papa sourit sous sa moustache grise.

— Parle donc, parle-moi, dit l'enfant de nouveau

— Que veux tu donc, enfant chéri, que je te dise

— Ce que vous avez vu, grand'père, de plus
[beau]

— Enfant, je suis bien vieux, et bien près du
[tombeau]

J'ai parcouru la terre et je connais la vie,
Rien ne peux désormais exciter mon envie;
J'aime bien mon pays, mes enfants et la mer;
Mais la vague est perfide et pourtant plus amer
Est le lot inconstant de la nature humaine
Et l'admiration s'y mêle à trop de peine.
Je voudrais te parler, enfant, pour l'avenir;
De ce que je dirai, garde le souvenir,
Car maintenant, vois-tu, tu ne peux me com-
[prendre...]

Que Dieu t'ouvre le cœur pour te le faire en-
[tendre

L'enfant le regardait...

— Tu te rappelleras qu'un jour, *étant sur l'eau*
Ton grand-père t'a dit que rien n'était plus beau
Qu'un bon *cœur*, ferme et fort, gardant

[haute son âme,

Pleine d'amour, de prière et de flamme,
Où le bonheur reluit dans un travail joyeux (?
Comme brille dans l'eau ces étoiles des cieux.

L'enfant ouvrit les yeux tout grands et dit : —

[Je pense

Que je comprend. Tous deux gardèrent le silence,
ET JE SONGEAI QU'ICI CHAQUE ANCIEN QUE

[GROUPE

NOTRE FRATERNITÉ SE TROUVE ÊTRE PAPA...

Et le poète exprima tous les conseils
que ces Anciens donnent, ou pourraient
donner à leurs jeunes frères cadets. Au
fond, tous ses conseils sont, sous une forme
poétiques ceux des Pères eux-mêmes :

Qui formaient à *la vie* ainsi qu'au dévouement
Ces fils d'adoption dont ils faisaient des hommes
Qui prouvaient et disaient : — Voilà ce que

[nous sommes :

Chrétiens *portant leur foi*, comme un noble

[drapeau

Et sans peur et sans faste *affirmant leur Credo*.

Et la pièce se termine par ces derniers
conseils :

...Mais vous, jeunes amis, nés pour des temps

[prospères,

Oh ! n'allez pas errer ! Gardez vos âmes fières

Laissez mûrir vos cœurs, laissez monter vos

[fronts

Jusques à ces hauteurs *inconnues* aux affronts...

Gardez, ô nobles fils, ces leçons de vos pères,
Et quand viendra l'appel pour des œuvres

[austères,

Où verra tous ces fils des fils de Loyola

Se lever, grands et liers, en criant : — Nous

[voilà !

*Des applaudissements prolongés ont
éclaté de toutes parts à la fin de cette lec-
ture.*

POLEMIQUE

Elle est curieuse, cette polémique entre MM. Jaurès et Rochefort s'accusant mutuellement d'être des cléricaux. Ils savent bien qu'ils ne sont pas plus cléricale l'un que l'autre, mais la politique a de ces exigences.

Et M. Rochefort reproche à M. Jaurès d'avoir fait baptiser un de ses enfants avec de l'eau du Jourdain, tandis que M. Jaurès réédite un hymne à la Vierge qu'écrivit jadis M. Rochefort.

Seulement, l'hymne en question vit le jour alors que ce dernier avait à peine l'âge de raison et l'eau du Jourdain... l'eau du Jourdain, tout le monde en a, en a eu ou en aura. Il suffit qu'un ami aille en Palestine : au retour, il vous en inonde et vous gratifie de même de chapelets faits en bois du jardins des Oliviers. Cela ne tire pas plus à conséquence que les photographies de la tour Eiffel, et on n'est pas cléricale pour si peu.

De pareilles polémiques, qui ne visent que la galerie, prouvent qu'on n'est pas encore arrivé en France à faire la distinction nécessaire entre la religion et les pratiques du clergé.

Pourtant on peut très bien être à la fois, si l'on y tient, religieux et anticléricale. Témoin le roi de Sardaigne Charles-Albert, père de Victor-Emmanuel.

Il était plus que religieux : cago, bigot ; il couchait pendant la semaine sainte sur la terre nue et portait un cilice. Mais un jour, l'archevêque de Turin ayant voulu faire de la politique, incontinent le roi vous le mit aux arrêts de rigueur, avec une sentinelle devant sa porte, ce qui n'empêcha pas le lendemain, Charles-Albert de communier dévotement dans sa chapelle pendant que l'archevêque se morfondait à l'archevêché.

BON COMPAGNON DE ROUTE

Un flacon de BAUME RHUMAL est le meilleur compagnon qu'on puisse avoir en voyage, on est sûr avec lui de faire disparaître en un rien de temps toute atteinte de rhume. 182-86

LA PETITE REPUBLIQUE

L'Espagne paie en ce moment non seulement la naïve et imprévoyante politique coloniale de ses monarques, mais encore, surtout peut-être, les cinq siècles d'inquisition qui ont pesé sur elle et pendant lesquels les tribunaux ecclésiastiques ont décimé sa population et assassiné impitoyablement tout ce qui était intelligent et vivant.

Pendant cinq cents ans ce pays a systématiquement anéanti ses forces vives ; quiconque manifestait une velléité d'indépendance, quiconque se sentait l'esprit assez fier pour ne pas baisser la tête et croire aveuglément, quiconque, pour une raison quelconque, excitait la jalousie, l'envie et la haine du pouvoir ecclésiastique ou royal était voué au bûcher.

L'Espagne, lentement épuisée par les rois et par les moines, ne peut plus longtemps tolérer leur domination. Elle ne peut espérer de relèvement qu'à la condition de faire disparaître les causes de sa ruine. Cela ne saurait tarder.

Il n'est pas douteux que la démocratie espagnole arrache bientôt le pouvoir aux mains inca-pables qui le détiennent. Un bouleversement est imminent et les heures de la régence sont comptées.

Les bienfaits du Christianisme

La race des indigènes des îles Fidji, en Australie est sur le point de s'éteindre.

Et sait-on la cause de cette décadence ? La conversion au Christianisme tout simplement. Autrefois les mœurs des Fidjiens étaient très sévères et très pures. Depuis qu'il ont embrassé l'Évangile, la débauche s'est implanté et a pris des proportions extraordinaires. La natalité a diminué et la mortalité des enfants va croissant. De 150,000 qu'ils étaient en 1874, les indigènes sont tombés au chiffre de 50,000.

Notons, s'il vous plaît, que c'est un missionnaire qui avoue ces résultats déplorables dans un rapport très sincère et très documenté.

Prêtres et députés

Le *Patriote* de Bruxelles croit pouvoir donner comme textuel ce passage de la lettre du Pape concernant la mission dont le P. Wyart et le P. Picard auraient été chargés auprès des évêques :

On ne peut empêcher les prêtres de se présenter à la candidature, parce que ce serait contre leur droit. Cependant, dans les circonstances, présentes la France n'est pas apte à supporter beaucoup de prêtres députés.

“ Le Pape demande que le prêtre qui se présente soit désiré par la population et ne s'impose pas. Il faut qu'il ait les qualités nécessaires pour faire honneur à l'Église. ”

La *Semaine religieuse* du diocèse d'Aix raconte que Mgr Gonthier-Soulard ayant offert au Souverain-Pontife une traduction de l'ode que celui-ci a composée au sujet du dernier jubilé, Léon XIII “ raconta la genèse de ce *Carmen séculaire* écrit à la demande du cardinal Langénieux, qui fit une douce violence au saint-père pour le déterminer à chanter quelques strophes latines, marquées au coin d'un vrai poète, les gloires de noble nation française. A ces souvenirs consolants, ajoute le reporter religieux, le pape s'est soudain enflammé. Il abordait son sujet de prédilection, la France, et un changement subit s'est opéré dans sa voix quelque chose de magistral en parlant de la nécessité de tirer la France de l'abîme où veulent l'entraîner les francs maçons et les radicaux. ” Il ne faudrait pas que l'Église tombât avec les franc maçons dans la même manie que les libéraux d'autan avec les jésuites qu'ils prenaient pour l'incarnation du mal, le *Siva* des Brahmes. Du reste, le catholicisme ne demande que la conversion des pécheurs, et il existe à Paris même “ une œuvre des messes quotidiennes en réparation des blasphèmes et sac il-lèges maçonniques, et pour la conversion des francs-maçons, ” qui a enregistré, pour les mois de mars, avril et mai, 11,654 journées de réparation, 27,050 communions, 17,309 chemins de croix, 92,528 chapelets, 8,325 heures saintes et 995 messes promises. Ce sont des œuvres spirituelles qui ne peuvent faire de mal à personne et ne sauraient troubler l'ordre public.

No 44,574

Il faut se hâter de parler du cardinal Rampolla. Dans quelques mois, dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, il sera trop tard pour dérouler des mots autour d'un homme en déroute. Le Secrétaire d'Etat n'existe que par la fonction dont il est revêtu comme un pauvre d'une tunique d'or. Otez la tunique, il restera une nudité sans grâce, un corps d'enfant poussé en asperge, des membres épars réunis par le Dieu Hasard et surmontés d'un ballon vide tout, hormis de l'ambition vaniteuse et de la duplicité qui courbe en politesse pour se redresser en haine.

A la mort du vénéré Pontife, qui étonne le monde de ses jeunesse renouvelées, le cardinal Rampolla plongera en une dernière révérence dans le néant des Congrégations romaines, et si les ennemis qu'il s'est faits lui permettent de vivre, le pauvre Seigneur payera ce droit fort cher. Il ne pourra plus écrire. Or, la lettre fut la passion de cette vie. Le secrétaire d'Etat de Léon XIII n'a qu'un seul talent. Mais il le possède comme les rois de droit divin possédaient leurs royaumes. Il excelle à se compromettre par correspondance et il coule majestueusement en littérature épistolaire, avec l'opulence d'un torrent de montagne.

Les journaux catholiques ont donné hier une épître de l'Eminent homme politique qui porte en manière d'exergue le no. 44,574, et qui résume l'esprit, le charme et la valeur du signataire.

La chose s'adresse à un écrivain, innocente victime qui a envoyé un livre au Souverain Pontife par le canal cardinalice :

No 44,574.

Monsieur,

En réponse à l'agréable lettre que vous m'avez adressée le 9 de ce mois, je tiens à vous faire savoir que j'ai remis au Saint-Père l'ouvrage que vous venez de publier. Sa Sainteté n'a pas encore pu jusqu'à ce jour prendre connaissance de l'œuvre même ; mais nonobstant, Elle en a accepté l'hommage, d'autant mieux que ce livre, comme l'atteste le passage cité, s'inspire absolument (*in tutto*) des enseignements et de la direction du Saint-Siège. Sa Sainteté a daigné nous

remercier et nous autoriser du fond du cœur à vous faire participer à la bénédiction apostolique que vous avez sollicitée pour et votre famille.

En m'empressant de vous informer de ces faits j'y joins mes remerciements particuliers pour l'employé dont vous m'avez favorisé, et je suis heureux de me dire de nouveau, avec des sentiments de parfaite estime, votre très affectueux, pour vous servir,
Rome, 18 juin 1898. M. Card. RAMPOLLA.

Pour la quarante-quatre mille cinq cent soixante-quatorzième fois le chef de la politique extérieure du Vatican a infligé à d'honnêtes gens le délicieux ragoût de sa phrase en macaroni.

Le livre que le pape n'a pas lu, mais qu'il bénit par la main de M. Rampolla, est au reste fort curieux et contient des enseignements qui auraient peut-être épargné — s'ils avaient paru dix ans plus tôt — des accidents financiers au Souverain Pontife.

Lisez quatre lignes du livre approuvé, béni et oint par le héros de Sicile :

“ La Haute Banque, dit l'auteur, n'a songé qu'à pressurer le pays, qu'à jeter à la Bourse de grands coups de filets pour capturer toutes les épargnes françaises.

“ Elle aurait grand tort de persister dans cette voie, je le lui dis au nom de la raison, de l'équité et de la science. Dix ans de ploutocratie actuelle, dix ans de plus, et la révolution, lecteurs, ce ne sera pas l'ouvrier et le paysan seuls qui la feront, ce sera vous et moi, ce sera tout le monde ! ”

Si Léon XIII avait su ces choses, il n'aurait pas laissé quarante millions dans les banques les plus étranges et les plus étrangères.

L'avant-dernier essai littéraire du secrétaire d'Etat était anonyme, mais le style étant l'homme, tout le monde a reconnu le veuvage de pensée qui est l'état habituel du Machiavel du séminaire, dans une note publiée par l'*Osservatore romano*, il y est dit que le pape gouverne par lui-même, sans aucun secours. Rampolla s'y roule en modeste tabouret bon à porter les multiples pontificales et au même moment il laisse choir le Souverain Pontife dans l'aventure d'Orient.

Car la pâtée filante de M. Rampolla n'est pas inoffensive. Elle n'empoisonne pas, elle étouffe ceux qui la boivent comme de l'eau du Rhin mal filtrée.

Dans le légumier où se conservent les 44,574 essais de l'Éminence il y a des morceaux étonnants : des approbations à des voleurs, des bénédictions à des hérétiques, des réclames pour des marchands de liqueurs, des annonces pour des fabricants de chasubles, des garanties en faveur de produits pharmaceutiques. Mais il y a aussi des encycliques réduites où le secrétaire d'État compromet le colosse de l'Église.

Personne n'a oublié certaine lettre sur la presse où M. Rampolla a avoué que l'adhésion du pape à la République était un expédient pour arriver à des élections cléricales.

"Le journal la *Vérité*, disait-il, contrecarre et traverse ce mouvement concordant des volontés, désiré par le Saint-Siège, surtout en vue des nouvelles élections."

Plus loin, le même auteur proposait d'empêcher de nouvelles offenses et de corriger progressivement "les lois existantes, injustes et hostiles."

Après cet exploit, le cardinal Rampolla a pu continuer de déchirer à belles mains de Sicilien les pages de ce Concordat qu'il adore, et il a commis d'autres épîtres.

Ceux qui connaissent l'histoire de l'Église sont tombés d'étonnements en stupéfactions devant les idées allumées en torches dans l'obscurité où trébuchent les catholiques. Le ministre des affaires étrangères du Pape a pu dire impunément à des Français :

"De la part de mon maître, je vous informe que vous êtes libre d'obéir ou de désobéir aux lois régulières de votre pays."

Saint Louis, lui-même, roi de la piété, aurait envoyé au diable le représentant de Dieu qui se serait permis ces chefs-d'œuvre de fausseté humaine.

On aurait compris un pape se levant debout, dans la majestueuse splendeur de son front trois fois couronné, et ordonnant à ses moines de ne pas donner aux hommes les biens qui sont de Dieu. Cette politique d'une insolente hardiesse

aurait eu la beauté de la force morale dans la franchise. Rampolla a pris la cuvette de Pilate pour y laver les mains du pape.

En jouant du fifre derrière le char de l'État. le secrétaire d'État a rendu les catholiques sourds à ses demandes d'argent, le Vatican vit aujourd'hui des aumônes que lui envoient par force les congrégations riches ; voilà pourquoi Rampolla écrivit longuement pour ne rien dire et entourra de commentaires obscurs ses noires instructions, comme Dieu coiffe d'une mitre de nuages les montagnes arides.

Des français peuvent protester contre une loi financière, ou essayer d'y échapper s'ils n'ont pas de quoi payer. Mais quand un étranger met sa main chargée de bagues entre cet arbre et cette écorce, cela devient gai à force d'être triste.

L'on aime en France la Russie comme l'on aime l'Italie, comme l'on adore la Pologne. Pourtant, si le czar conseillait aux éleveurs français le refus de l'impôt parce que cet impôt est écrasant pour le commerce en détresse, nous nous révolterions de cette invasion dans nos affaires privées.

Rampolla, qui est notre ami tout neuf, après avoir échoué dans toutes les alliances allemandes, a osé faire cela.

Cette suite d'idées sort-elle du machiavélisme ou de l'insuffisance ? Tous les amis du secrétaire d'État qui est la libellule errante du Vatican, penchent pour la seconde opinion. La seule chose que les catholiques doivent affirmer, c'est que le Pape n'est pas le complice de cette littérature. Elle appartient en propre à l'homme politique du règne qui finit, et sur le carton de la correspondance autographe de l'Éminent Rampolla, on pourra graver au-dessous des armes cette belle devise : "Trahison sans courage, mensonge sans habileté."

JEAN DE BONNEFON.

PAS D'HÉSITATION

Aussitôt que vous sentez quelque chose qui ne va pas à la gorge, prenez une dose de BAUME RHUMAL.

La fête française du 14 juillet

SA CÉLÉBRATION

Les français ont célébré la semaine dernière leur fête nationale et ont salué le 14 juillet avec tout le patriotisme et l'enthousiasme de bons républicains et de fervents patriotes.

La colonie s'est d'abord donné rendez-vous à Notre-Dame pour commencer la journée par un pieux hommage à l'intention des Français décédés dans l'année et, ce respectueux devoir une fois rempli, " Tout à la joie " comme dans la polka de Farbach.

Nos concitoyens et amis français s'étaient répandus en tous lieux et dans toutes les directions pour fêter à leur gré le grand jour. On ne voyait partout que visages joyeux et réjouis ; des familles complètes décorées du tricolore du plus grand au plus petit témoignaient de l'état heureux et prospère de la colonie.

La célébration officielle se faisait au Parc Sohmer où ont été prononcés les discours ; où s'est tenu le banquet réglementaire ; où s'est présenté le drapeau aux vétérans ; où s'est tirée la tombola et où l'enthousiasme officiel a coulé à plein bords.

Mais ce n'est pas là seulement que le patriotisme français a pris son chaleureux essor ; en une foule d'autres places, — dans toutes les places à vrai dire, — les Français ont imposé leur gaité endiablée et leur entrain communicatif.

Il n'y en avait que pour la France, jeudi soir. Aussi, nous avons eu l'occasion de visiter dans la soirée la salle du " Jubilé-Concert " sur la rue St. Jean Baptiste, au coin de la rue des Commissaires et nous avons été tout réjoui de voir que là aussi on fêtait la France et qu'on la fêtait avec talent et éclat. Dans une excellente salle de concert, très propre, très bien disposés et parfaitement fréquentée, nous avons tombé sur un vrai régal patriotique et musical ce qui nous fait un vrai plaisir de noter ici. L'étoile du Concert est Mlle Angèle d'Arcy une chanteuse parisienne de haut style douée d'une voix remarquable et dont le talent d'artiste est incontestable. Jolie et élégante avec des yeux émoussillants et d'une finesse excessive elle chante avec un goût parfait

la tradition et le patriotisme. D'une voix vibrante et impeccable elle a entonné la " Marseillaise " avec des accents qui atteignaient profondément la fibre sensible et sa " Marche au Rhin " a été lancée avec un feu et une vigueur capable d'entraîner les bataillons les plus impassibles. Nous ne saurions trop conseiller à nos amis d'aller passer une soirée au " Jubilé Concert. " Mademoiselle Angèle a autour d'elle un entourage d'artistes de valeur, qui donnent un programme musical vocal et comique de premier ordre.

On prête au directeur du " Jubilee Concert " l'intention d'ouvrir dans un point plus central de Montréal un grand établissement musical exclusivement français et où tous les artistes seront amenés directement de France et des grandes capitales européennes avec un répertoire choisi et populaire. Des négociations sont entreprises pour trouver un emplacement convenable et avant peu Montréal sera sans doute doté d'une institution artistique comparable aux grands concerts de New-York avec un cachet uniquement français qui tient tant au cœur de notre public. Nous reparlerons de ce projet plus tard, en attendant nous recommandons aux amateurs de joli chant et aux appréciateurs de jolies femmes d'aller entendre Mademoiselle Angèle d'Arcy.

MAX.

L'Osservatore romano a publié une note assez sèche établissant que le Saint-Père, dans le conflit hispano-américain, a la prétention de rester absolument neutre. Nous n'avions aucun doute à ce sujet, et la façon dont est née l'intervention bien intentionnée du Souverain-Pontife, à la veille des hostilités, en est une preuve. Le clergé espagnol reçoit ainsi un démenti inévitable, car les insurgés sont eux aussi catholiques, et les catholiques des Etats-Unis ne sont pas non plus les moins belliqueux dans ces circonstances. Si les chapelains du Sénat, à Washington, se sont empressés de célébrer des services d'actions de grâces pour l'affaire de Cavité, les prêtres catholiques en ont fait autant. Le recensement au

Etats-Unis fait ressortir sept millions de catholiques adultes et pratiquants, ce qui suppose une population de vingt-cinq millions de catholiques et c'est un contingent que le Vatican ne saurait négliger, d'autant que les catholiques des États-Unis font les frais de leur culte et contribuent largement à l'entretien de la cour romaine.

FEUILLETON

DE TOUTE SON AME

PAR
RENÉ BAZIN

Elle marchait, dans une joie légère. Elle remontait la partie de l'avenue qui touche l'église lorsque, devant elle, Etienne déboucha d'une rue voisine. Presque en même temps, ils s'aperçurent l'un l'autre. Henriette changea à peine d'expression. Mais elle s'arrêta au milieu de la chaussée, et elle le regardait s'approcher. Lui, dans sa veste noire à boutons de corne, sa tête hardie dominant les groupes de promeneurs, il arrivait en se balançant, n'ayant qu'une volonté et qu'une hâte : lire sa destinée écrite là, dans les yeux transparents où luisaient des étoiles. Et ni l'un ni l'autre ils ne songeaient à se cacher, parce que l'heure était venue.

Elle avait un peu pâli. Elle enlevait lentement un de ses gants, afin que son ami sentit mieux la chaleur de son étreinte, et qu'il ne lui dit pas une seconde fois : " Je suis trop peu de chose pour vous. "

Elle lui tendit la main si délibérément, qu'il en fut surpris.

— Je ne vous fais pas honte, aujourd'hui ?

— Pas plus que jamais, Etienne.

— J'ai été vous chercher rue de l'Ermitage, parce qu'il y a des nouvelles d'Antoine. Il est en prison pour dix jours. Je ne sais trop ce qu'il a fait. On ne me le dit pas.

Il ajouta, pour écarter encore la question souveraine, la question d'amour qui seule remplissait leurs âmes :

— On est sévère pour lui, plus que pour les autres.

Mais ils ne pensaient pas à Antoine ; et le grand pêcheur de Loire, quand il parlait ainsi

dans la tiédeur brève du jour tombant, ne songeait qu'à la belle fille arrêtée devant lui, et dont le sourire ressemblait à celui du temps : très doux, mais sans promesse d'aucune sorte.

— Mademoiselle Henriette, dit-il enfin, depuis la dernière fois, voilà des mois, je n'ai eu d'idée que pour vous. Je ne peux plus vivre ainsi dans la peine. Je n'ai le cœur ni à la pêche, ni à la chasse, ni à rien. Ma mère le sait. Elle m'a dit : " Demande-lui au nom de la mère Loutrel, qui est son amie, et elle te répondra. "

Il vit qu'elle devenait plus pâle. Elle cessa de le regarder, baissa la tête, et dit :

— Mon pauvre ami ! mon pauvre ami !

Sa voix se fit plus humble, et reprit :

— Il m'en coûte, allez, de vous faire de la peine. Pardonnez-moi, mais je ne peux pas vous dire oui, je ne peux pas !

Le visage du jeune homme devint rude. Ses sourcils se froncèrent.

— Voilà donc ce que j'ai gagné à vous aimer, et à attendre !

— Que voulez-vous, Etienne ? Je me suis interrogée bien souvent, mais c'est peut-être mon métier qui m'a changé le cœur : il me semble que je ne me marierai pas. Vous ne me croyez pas ?

— Non, bien sûr !

Elle releva les yeux, blessée, et dit vivement :

— Que pensez-vous donc de moi ?

— Que vous en aimez un autre, un plus riche, un bourgeois qui a su mieux que moi vous faire la cour, et qui ne vous aime pas tant !

Il parlait presque tout haut, et, ardent à connaître son malheur, décidé à en finir, il reprit, de la même voix irritée :

— Qui est-ce donc ? Je veux le savoir ?

Le reproche s'adoucit dans le regard d'Henriette.

— Vous avez raison, dit-elle, venez ?

Que lui importait, à présent, de retraverser l'avenue à côté d'Etienne Loutrel ? Est-ce que ce n'était pas fini d'elle et de lui ?

— Venez.

Sans comprendre, il l'accompagna. Ils descendirent lentement, vers la statue au bord du rocher, là-bas. Lui hautain, il cherchait son rival, parmi les groupes qu'elle lui désignait à voix basse, et il s'étonnait de ne rencontrer que des vieux, des femmes et des enfants.

— Voici les Goulven, disait-elle : les Menneret ; Céline Naquet, la couturière, et sa sœur ; le père Lasignan ; les Esnault de la cour des Hervés. . .

Sur le passage d'Henriette, quelques-uns fai-

saient un signe d'amitié, mais elle oubliait de les saluer. Elle les voyait à peine, parce qu'elle avait, près d'elle et pénétrant la sienne, l'âme souffrante, l'âme désespérée d'Etienne, qui se taisait. Elle n'entendait pas Marcelle Esnault dire tristement :

— Les revoilà ensemble !

Elle arriva au pied de la statue de Sainte-Anne, sur la haute marche de l'escalier, assez loin des arbres pour que personne ne surprît ce qu'elle allait dire, et, à demi détournée :

— Ce sont là mes amis, Etienne ; je n'en ai pas d'autres... Je sens qu'il faut que je les serve... Comment ? cela m'est caché, ou à peu près... Croyez-moi si vous voulez : c'est à cause d'eux que je ne me marierai pas. Ils m'ont appelée avant vous, et j'ai eu des chagrins qui m'ont attachée à eux. Je leur suis utile à présent. Si je les abandonnais, j'aurais un remords qui ne se guérirait pas. Et j'accepte pour eux la peine que je me fais à moi-même, Etienne, en vous disant : " Laissez-moi libre. " Car c'est ma vie qu'ils veulent, c'est moi toute entière. Vous ne pouvez pas bien savoir ce qui se passe entre eux et moi. Moi-même je m'y perds en y pensant. Mais regardez comme ils sont jaloux.

Sous le premier arbre, elle montrait la charrette de Marcelle Esnault. La petite avait fait tourner sa voiture du côté où Henriette était arrêtée. Elle était trop loin pour entendre, mais son extrême sensibilité d'infirmes, experte à observer les choses, s'inquiétait et souffrait. Elle avait tendu les bras sur les rebords de la charrette ; la tête et le buste de l'enfant s'étaient redressés dans un effort qui était un supplice pour elle, mais elle pouvait apercevoir Henriette, et ce qu'elle pensait n'était que trop clair, car ses joues étaient sillonnées de larmes, qui tombait une à une sur la couverture de laine tricotée.

Etienne considéra Marcelle Esnault, puis le visage exquis d'Henriette où la compassion et la peine de vivre étaient toutes deux mêlées. Et sans doute il ne comprit pas tout. Mais il devina qu'elle ne le trompait pas ; qu'une puissance mystérieuse, plus forte que l'amour, mais qui ne l'excluait point, les arrachait l'un à l'autre.

— Alors il faut que je vous parle. Descendons

Il descendit, et elle fit de même, jusqu'à ce qu'ils eussent disparu au dessous du niveau de l'avenue. L'escalier était désert. Le soleil incliné rougissait les marches de granit. Henriette et le grand Etienne étaient seuls, tous deux jeunes, tous deux beaux et le cœur meurtri par l'amour.

Leur secret n'avait plus de témoins que la Loire étalée à leurs pieds, les campagnes abandonnées où, sur la verdure courte des prés, montaient, comme des fumées bleues, des haies de peupliers sans feuilles.

Etienne dit :

— Vous voyez là-bas, au delà des îles ?

— Oui, fit Henriette, c'est la prairie de Mauves.

— J'ai passé là des années à vous aimer, Henriette.

Elle répondit, dans un élan de tendresse qui l'empourpra :

— Ah ! si vous l'aviez dit quand j'étais toute jeune !

Je restais des mois sans vous voir. Mais quand je vous avais vue, je rentrais content. Ma mère ne s'y trompait pas. Elle me disait : " Il n'y a pas de fille dans la ville de Nantes qui ait autant de cœur que celle-là. " Pauvre mère Loutrel, que vous m'avez fait de mal ! Il fallait me dire : " Elle a un cœur pour tous, excepté pour toi. Elle te méprisera. Elle te renverra. Ne la regarde pas ! " Mais moi je croyais en vous, parce que nous avions joué ensemble, et parce que vous aviez l'air heureux, quand vous veniez à la prairie de Mauves. Henriette, je pensais à vous tout le long de la Loire. Quand je n'en pouvais plus de tirer la seine, ou que les mains me gelaient en relevant mes nasses, je me disais : " C'est pour Henriette. " Quand j'avais grande envie de rester sous mes couvertures, les matins d'hiver, et que le père m'éveillait avant le jour, ma mère passait souvent après lui près de mon lit, et elle n'avait qu'à me dire : " Va, mon petit, c'est ton mariage que tu gagnes. "

Henriette l'écoutait, pressée contre lui, la tête levée, ne sachant plus où elle était, ne voyant que la figure irritée d'Etienne. Elle semblait l'implorer pour qu'il se tût. Lui, ne la regardait plus.

— Ecoutez encore, poursuivit-il. J'ai passé des nuits à l'aût ; j'ai tendu plus de brasses de filets et de cordées qu'aucun pêcheur de Loire ; j'ai transporté des batelées de légumes à Trentemoult, afin de vous donner un jour l'argent de mon travail. Maintenant, l'argent est gagné. Mais celle pour qui j'ai travaillé me méprise. Je vais partir !...

— Etienne, non, ne partez pas ! Restez ! Oubliez-moi ! Restez pour les vôtres !

— Non pas ! Vous ne pouvez pas vous marier avec moi, mais moi je ne peux pas rester. Ma mère ne me consolera pas. Toutes les grèves

de Loire me parlent de vous, à présent. Je leur en ai trop parlé. Je suis décidé. Il y a trois fils de chez nous qui naviguent déjà, et le père comptait sur moi pour exploiter la pêche. Mais le quatrième aussi va prendre la mer, et c'est vous qui l'aurez voulu !

Il se mit à rire, de colère et de chagrin.

— Ouvrez demain votre fenêtre, mademoiselle Henriette, et regardez du côté des chantiers de la Loire. Pas plus tard que demain, vous verrez qu'on commencera à construire une chaloupe de pêche. Elle aura nom comme vous, *l'Henriette*. C'est elle qui m'em mènera, le plus vite possible, loin d'ici où je souffre trop. Et jamais je ne reviendrai au pays ! jamais !

Il étendit le bras vers l'ouest, où fuyait une voile blanche, sauta deux marches, descendit en courant, et se perdit derrière la falaise.

Henriette répéta plusieurs fois, comme égarée elle aussi :

— S'il m'avait parlé plus tôt toute ma vie serait changée ! Et dire que je le laisse aller !

Mais elle ne le suivit pas.

Elle fixait l'ouverture éclatante du fleuve qu'il avait montrée ; elle voyait déjà s'éloigner la chaloupe qui ne reviendrait jamais.

Quelques buveurs d'air du coteau de Miséri descendirent les marches, et la frôlèrent en passant. Elle sortit du rêve, remonta, et put dire en toute vérité, penchée au dessus de Marcelle Esnault qui, cette fois, ne comprit pas :

— Jamais tu ne sauras combien j'aime aujourd'hui mon amie Marcelle.

XXVII

Les commandes allaient chez madame Clémence, et, pendant les semaines qui suivirent ce dimanche où elle avait dit adieu à Etienne, Henriette eut peu le temps de songer à elle-même.

A la fin de janvier, un matin, elle fut prévenue qu'Eloi Madiot l'attendait au bas de l'escalier de madame Clémence. A peine l'eut-il aperçue qu'il descendait :

— Figures-toi, dit-il, Antoine...

— Eh bien ?

Le vieux Madiot avait l'air bouleversé. Il était essoufflé par une longue course, et parlait par saccades.

— Antoine va passer en conseil de guerre !

— Ah ! mon Dieu ! dit Henriette. J'en avais le pressentiment.

— Moi aussi, va, sans te le dire. C'est une honte ! Un Madiot, un neveu à moi en con-

seil de guerre ! Ça va être dans les journaux !

— Qu'a-t-il fait ?

— J'arrive de Mauves. Etienne ne connaît pas les choses par le menu. Je ne sais que ce qu'il m'a dit. Il paraît qu'Antoine a eu une affaire avec un officier, dans une chambrée, voilà deux jours...

— Avec M. Lemarié, je parie ?

Elle se tenait d'une main à la rampe, penchée en avant.

Il la regarda, tâchant d'éviter le péril, et de pas se trahir.

— Oui, dit-il, Lemarié ou un autre, peu importe. C'est toujours la même chose, tu comprends ? Il l'a insulté, il l'a frappé. Dans le métier il n'y a rien de plus grave...

— Mais alors, interrompit-elle, la peine ? la peine ?

Il la vit si anxieuse qu'il voulut revenir en arrière.

— Mais, ça dépend, ma petite...

— La mort, n'est-ce pas ? Ils sont si durs ! La mort ! Oh ! mon oncle Madiot, tout de même, notre Antoine !...

Le vieux monta une marche, pris de pitié, parce qu'Henriette sanglotait ; il passa le bras sur l'épaule de la jeune fille, et dit :

— Non, mon enfant... j'ai eu tort de parler trop vite... Je ne sais pas encore ce qui a eu lieu... ce n'est peut-être pas si grave... Ne te fais pas de mal à pleurer comme ça... Bien souvent on s'en tire avec de la prison... Henriette, puisque je te dis qu'Etienne n'en sait pas plus long. Ne te désole pas... Tu es déjà assez lasse... Attendons...

Ils apprirent bientôt le peu qui leur restait à apprendre.

Ce n'était que trop vrai. En revenant d'un tir à la cible, Antoine, qui avait bu, était entré dans une autre chambrée que la sienne. Un corporal lui avait donné l'ordre de sortir. Le soldat l'avait injurié, puis, comme le sous-lieutenant Lemarié, arrivé au bruit, réitérait l'ordre Antoine s'était jeté sur l'officier et l'avait frappé deux fois, à coups de pied, en criant : "Celui-là, je lui ferai son affaire !" En un instant, on s'était rendu maître de cette brute. Maintenant le procès s'intruisait, et Antoine allait être jugé à Nantes, chef-lieu de la région militaire.

L'épreuve était dure pour Henriette, mais plus encore pour le vieux Madiot.

L'ancien soldat était atteint dans sa fierté de bon serviteur du pays, dans ce qu'il avait de cher et de tout à fait sacré : le culte de l'armée ; il souffrait de penser que son nom allait être

prononcé devant un conseil de guerre, et que ça serait celui d'un condamné, car la condamnation, pour lui, ne faisait pas de doute. Mais une autre inquiétude le tenait, et lui enlevait le repos et le sommeil : Antoine allait parler. Le secret serait divulgué, au grand jour d'un tribunal, étudié comme un des documents de la cause, peut-être imprimé dans les journaux, dont Éloi avait la peur superstitieuse. Car c'était certain : Antoine, pour sauver sa vie, ne pouvait essayer que d'un moyen. Les faits n'étaient pas niables. Il pouvait seulement dire : "Je n'ai pas frappé l'officier ; je me suis vengé d'un homme contre lequel j'avais une haine de famille et de sang. Ces Lemarié ont été la cause de la mort de ma mère, de ma séparation d'avec Henriette, de mes opinions de révolté, de ma vie manquée. La querelle a été d'homme à homme, entre le fils d'une femme séduite et le fils du séducteur." Il le dirait sûrement, d'autant mieux qu'il détestait Henriette.

Éloi Madiot n'avait plus que cette pensée. Et les jours fuyaient avec une rapidité effrayante. Il était averti du transport d'Antoine de la prison de la Roche-su-Yon à celle de Nantes, puis de la date probable de l'audience. Enfin il recevait une citation à comparaître, comme témoin à décharge, le 27 février, à une heure de l'après-midi.

Henriette, quelques jours après l'arrestation d'Antoine, avait écrit à madame Lemarié : "Vous comprendrez, madame, que je ne puisse plus aller vous voir, m'exposer à rencontrer chez vous M. Lemarié. Malgré tout, je ne serais pas sœur, si je n'étais porté à défendre mon frère, et si je ne souffrais pas, comme je le fais, de la peine terrible dont il est menacé. Je n'oublierai pas la bonté que vous avez eue pour moi, et je suis toujours, madame, votre respectueuse et dévouée — Henriette Madiot."

Elle attendait, elle aussi, dans l'angoisse, obligée de taire ses pensées, et de travailler sans goût, sans cette fraîcheur d'imagination que bien souvent ses camarades lui avaient enviée. Lorsqu'elle passait sur le quai, pour se rendre à l'atelier, elle voyait, dans son armature d'échafaudages, la coque de la chaloupe d'Étienne. Déjà, sous les membrures courbées, des ouvriers fixaient les planches. Elle se disait qu'il faudrait peu de temps encore, pour que le bateau fût achevé. Les coups de marteau qu'elle entendait lui sonnaient dans le cœur. Et deux dates s'approchaient pour elle, et qu'elle redoutait également : celle du jugement d'Antoine, et celle du départ d'Étienne.

XXVIII

A l'extrémité de Nantes, vers l'est, une rue s'ouvre, toute neuve, entre deux murs blancs, celui du quartier de cavalerie et celui de la prison militaire. Triste fin de faubourg. Personne ne passe là, que des gens de corvée, commandés par le métier, soldats, maraichers, laitiers, officiers de service. Le pavillon de la prison fait l'angle de la rue, à gauche, continue par un bâtiment bas, qui est la salle du conseil de guerre où Antoine Madiot va être jugé. Puis le mur file, droit, aveuglant de blancheur, vers les terrains vagues et la campagne.

Il est une heure. A l'intérieur de la salle, on n'entend que la conversation à demi-voix d'une douzaine de soldats, assis sur les bancs qui font le tour des murs, dans la partie réservée au public. Ils causent, le fusil entre les jambes. Le sergent qui commande le piquet ne dit rien ; il considère alternativement, du même air bourru qui tient ses hommes en respect, ses souliers merveilleusement cirés et les rideaux d'un rouge sombre, couleur de sang jeune et riche, qui pendent aux fenêtres. Il pense au beau temps, et à la chance qu'a eue un de ses camarades d'obtenir la liberté depuis midi jusqu'au soir. La salle est presque jolie sous ces reflets de soleil. Les lambris de chêne ciré luisent tout autour. Au delà de la balustrade qui sépare la salle en moitiés, deux tables surélevées, tendues de drap bleu, portent une ligne de clous dorés qui égalaient l'espace. La plus grande, barrant le fond, est la table du tribunal ; l'autre, perpendiculaire, le long de la rue, est celle du ministère public et du greffier.

Une heure et demie. Les vitres tremblent au passage d'une voiture. Plusieurs chevaux de selle s'arrêtent dans la rue, invisibles. Les soldats écoutent le pas des officiers qui mettent pied à terre. Un sabre a dû frapper le granit du trottoir. Un silence absolu règne maintenant dans la salle où il n'y a pas de public. Les soldats se sont levés, rangés en ligne, face à ceux qui vont venir. Deux officiers entrent, une serviette sous le bras : un jeune lieutenant d'infanterie, rose et blond, que l'on devine aimable et bon vivant, et l'officier d'administration qui tiendra la plume. Ils disposent leurs papiers sur la plus petite des tables, et ils attendent les juges.

Il y a là quatorze hommes, et pas une pensée n'est préoccupée du sort d'Antoine Madiot. Il n'aura pas un regard, en arrivant, qui ne lui soit hostile ou indifférent. Le ministère public relit ses premières et ses dernières phrases

qu'il a écrites; le greffier classe des pièces; le sergent et les soldats ne connaissent pas Madiot.

A ce moment, une femme en noir, voilée, hésitante, s'est glissée dans l'auditoire désert. Elle va s'asseoir contre la balustrade de séparation, à l'angle du mur. On voit le sombre de ses yeux à travers sa voilette. Celle-là pense à Antoine, pour tous ceux qui ne pensent pas à lui.

— Portez armes ! Présentez armes !

Les sept officiers du conseil font leur entrée par la porte du fond. Ils sont en grande tenue. Les plus jeunes ont à peu près l'âge d'Antoine, des moustaches d'adolescents, des cheveux qu'ils relèvent d'un coup de main, en se découvrant, des gants blancs qu'ils posent sur l'extrême bord de la table, à côté du képi galonné, ou du casque dont la crinière tombe droite le long du drap bleu. Ils vont tous s'ennuyer, parmi ces affaires, toujours les mêmes, qu'ils ont l'habitude et le devoir de juger. Qu'est-ce que ce paquet, affalé contre la boiserie, et tourné obstinément vers la porte par où pénètrent les accusés, la porte de la cour de la prison, que défend un vieux sergent retraité ? C'est une fille du peuple, qui n'a que des yeux passables. Alors ils regardent la muraille en face, au-dessus de la haie des soldats. Et ils s'asseyent, chacun occupant, à droite ou à gauche du colonel qui préside, un rang déterminé par les préséances, officiers d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie, un commandant, deux capitaines, des lieutenants.

Marie, pelotonnée dans son coin, ne les avait vus qu'une seconde. Elle fixait une seule chose, la fente, faite d'ombre et de poussière, qui marquait la forme de la porte, en haut. Par là, c'était sa honte, sa vie et son seul amour, hélas ! qui allait entrer. Un homme vêtu d'une toge noire, gros, souillant, en retard, traversa l'auditoire, et alla se placer derrière une sorte de box à claire-voie destiné à l'accusé. Elle n'y fit pas attention. Quelqu'un le suivait : le vieux Madiot, serré dans sa redingote du dimanche, honnête et digne, son chapeau de soie à la main, n'osant pas s'avancer, et que le sergent fit asseoir de l'autre côté de la balustrade, en face de la table bleue. Marie le reconnut à son pas. Elle épiait l'aube funèbre de la porte, le bruit du bouton de cuivre qu'on allait tourner.

Et tout à coup la fente noire s'illumina, s'ouvrit en épée de feu, s'élargit, et donna passage à un homme entre deux gendarmes.

Marie se leva à moitié, un genou appuyé au banc, ne laissant paraître, au-dessus de la cloison, de bois, que le haut de son visage, et le chapeau

de feutre avec l'aile dont elle avait enlevé les plumes rouges. Antoine ne la reconnaissait peut-être pas ainsi. Il s'avavançait, la tête basse chétif dans sa veste de petite tenue. Marie le trouvait diminué, plus étroit d'épaules qu'autrefois, et comme d'une autre espèce que ceux qui le jugeaient. Tandis qu'il marchait, les officiers l'accompagnaient du regard, les paupières un peu plissées et méprisantes, jusqu'à l'espèce de cage où il s'assit. Un léger frémissement courut entre eux, un signe d'intelligence à peine perceptible : " L'affaire Madiot, la plus grave d'aujourd'hui, un sale type. "

Antoine continuait de pencher la tête, absorbé, n'ayant pas l'air de se soucier de connaître ses juges, ni le public s'il y en avait eu, ni la salle où on l'avait conduit.

Le colonel dit :

— Levez-vous !

La voix était rude et épaisse. L'homme, grand et fort, sanglé dans sa tunique, le teint rouge, les yeux bleus, les moustaches grises tombantes, était un de ces juges habitués qui ne doutent pas de culpabilité des accusés qui passent devant eux. Il savait que les instructions étaient soigneusement faites. Il aurait récité le code militaire comme une théorie. Il classait du premier coup d'œil les inculpés d'après leur tempérament : il y avait celui qui ruse, celui qui ment, celui qui menace, et il avait vite fait d'amener à se contredire l'homme qu'il voulait lutter.

Du même ton, il demanda :

— Vous vous appelez bien Jules-Antoine Madiot, né à Nantes, ouvrier ajusteur, actuellement sous les drapeaux, au 93^e régiment d'infanterie, en garnison à la Roche-sur-You ?

A suivre

SAGE PRECAUTION

Tout le monde devrait avoir toujours du BAUME RHUMAL sous la main

PAS UN JOUR DE MALADIE

Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment — cela provenant de constipation — de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie." — HENRY WETSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.80 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers. PUBLISHED BY MUNN & CO., New York.

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU
Pectoral-Cerise d'Ayer.
LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer." — E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago.